

MIT

DÉCHIFFREMENT

S.M.

BONN, le 28 janvier 1957 à 22 h.35

reçu " " 22 h.45

N° 234/38

Antoine Bonn  
Bonne  
Tullian  
Michele

20/1

RESERVE

Urgent

Rome  
du Houpe  
des inscriptions  
Mucelles

li 29-157

Je me réfère à votre télégramme N° 275/76.

J'ai été voir le 28 janvier le Chancelier ADENAUER

pour lui transmettre, de la part du Président du Conseil, l'invitation de participer à une conférence des Chefs de Gouvernement des six pays du marché commun à une date à fixer entre le 14 et le 23 février. J'ai indiqué que cette proposition venait préciser la lettre adressée le 23 janvier au Chancelier par M. Guy MOLLET.

M. ADENAUER s'était, le matin, entretenu avec M. von BRENTANO, retour de Bruxelles, de l'état des négociations en cours, et qui doivent reprendre la semaine prochaine. Le Ministre des Affaires Etrangères ne partage pas notre pessimisme sur l'impossibilité d'aboutir, avec ses collègues, notamment en ce qui concerne les territoires d'outre-mer. Mais, même indépendamment de ce point de vue, il a rapporté l'indication que les Présidents du Conseil belge et néerlandais sont formellement opposés à une réunion des Chefs de Gouvernement. Selon eux, les solutions seraient encore plus difficiles à trouver au sein d'une telle conférence qu'entre

...

29 JAN 1

les Ministres des Affaires Etrangères. Inévitablement, d'autres problèmes que ceux des territoires d'outre-mer viendraient dans la discussion, et finalement toutes les questions européennes seraient remises en question.

Dans ces conditions, le Chancelier estime plus sage, pour le moment, de ne pas donner suite à l'invitation du Président du Conseil et d'attendre la fin des discussions entre les Ministres. Il s'est refusé à envisager l'hypothèse où celles-ci n'aboutiraient pas, et n'a dit seulement qu'il ne reverrait si, d'ici à quelques jours, il y avait d'autres développements.

Je n'ai pas pu ne pas avoir l'impression que le Chancelier n'était pas fâché de pouvoir s'abriter derrière ses collègues belge et hollandais. L'inclusion des territoires d'outre-mer dans le marché commun n'est pas populaire en Allemagne, et peut-être ne tient-il pas à prendre la responsabilité personnelle des derniers compromis. Il y a aussi le fait, sans doute important de son point de vue, qu'il doit partir pour la Suisse le 20 février pour un séjour de repos de plusieurs semaines.

Si vous estimez que de nouvelles démarches soient nécessaires, je suggérerais qu'elles commencent par M. von BRENTANO, qui est encore le maître du jeu et qui pourrait, lui aussi, être désireux de partager les responsabilités finales./.

COUVE de MURVILLE